

Création de la mineure en sociolinguistique et du programme de certificat en sociolinguistique

Mineure en sociolinguistique

Recommandation du Comité conjoint de la planification au Sénat académique

R : 05-CCJ-190128

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création de la Mineure en sociolinguistique. »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création de la Mineure en sociolinguistique. »

Certificat en sociolinguistique

Recommandation du Comité conjoint de la planification au Sénat académique

R : 06-CCJ-190128

« Que le Comité conjoint de la planification recommande au Sénat académique et au Conseil des gouverneurs la création du programme de Certificat en sociolinguistique. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

Proposition au Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création du programme de Certificat en sociolinguistique. »



Le 11 janvier 2019

Madame Lynne Castonguay
Secrétaire générale
(Secrétaire du Comité conjoint de la planification)
Secrétariat général
Université de Moncton



Objet : Consultation au sujet de la Création de la mineure / du certificat en sociolinguistique

Madame la Secrétaire générale,

Par la présente, nous accusons réception de votre envoi par courrier interne, reçu le 13 novembre 2018 visant à consulter l'ABPPUM sur une modification de création de la mineure / du certificat en sociolinguistique au Département d'études françaises de la Faculté des arts et sciences sociales. Pour faire suite à la première consultation sur la création de ce programme, le 28 septembre 2018, nous vous avons fait parvenir la rétroaction de l'ABPPUM le 29 octobre 2018.

Après révision des documents fournis, nos consultations révèlent que les unités sont favorables à la création de la mineure / du certificat en sociolinguistique. La création de la mineure / certificat en sociolinguistique est effectivement fort intéressante et le Bureau de direction de l'ABPPUM félicite les unités concernées pour leurs initiatives.

Dans l'éventualité que le Sénat académique accepte de créer la mineure / certificat en sociolinguistique, nous rappelons qu'il est impératif de prévoir pour ces unités académiques les ressources suffisantes pour offrir tous leurs programmes et bien encadrer leurs étudiantes et étudiants, et ce, sans oublier qu'il est nécessaire de maintenir la capacité de recherche du corps professoral.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire générale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président,

Mathieu Lang

Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton

Pavillon Pierre-A.-Landry, local 245, Moncton, N.-B. E1A 3E9

Téléphone : (506) 858-4509 Courrier électronique : abppum@umoncton.ca



Le 8 novembre 2018

Monsieur Mathieu Lang
Président de l'ABPPUM
ABPPUM
Campus de Moncton - Université de Moncton

Objet : Consultations auprès de l'ABPPUM

Monsieur,

La présente fait suite à la présentation du dossier de création du programme de *Mineure en sociolinguistique* et de création du programme de *Certificat en sociolinguistique* au Comité des programmes le 15 octobre dernier. Prière de noter que l'objet de la lettre du 15 octobre de M. Matthieu LeBlanc contient plusieurs éléments de plusieurs dossiers. Le cinquième paragraphe de cette lettre est pertinent pour l'étude de ce dossier-ci.

Le dossier nécessite un avis de l'ABPPUM conformément à l'article 12.06.03 (b) de la convention collection 2014-2018 qui dit ceci :

« L'ABPPUM sera consultée et l'Employeur s'engage à solliciter et à considérer son avis, ses conseils ou recommandations circonstanciés sur les sujets suivants : [...] Sans préjudice à la compétence du Sénat académique, l'établissement de nouveaux programmes, l'élimination ou la modification importante d'un programme ou la suspension des inscriptions dans un programme. »

Vous trouverez ci-joint le dossier qui a été présenté au Comité des programmes pour votre considération. Veuillez faire parvenir votre avis au plus tard le **14 janvier 2019** à l'adresse suivante :

Comité des programmes
Secrétariat général
18, avenue Antonine-Maillet
Campus de Moncton, Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick), E1A 3E9

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La secrétaire générale,


Lynne Castonguay

22B(S)/17-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
Faculté des arts et des sciences sociales
Bureau du doyen

17 oct. 2018

Le 15 octobre 2018

Monsieur André Samson
Vice-recteur à la recherche et à l'enseignement
Université de Moncton

Objet : Suivi CPR 181015 - Création de mineure/certificat en création littéraire
+ mineure/certificat - sociolinguistique

Monsieur le Vice-recteur,

La présente est pour faire le suivi demandé par le CPR concernant les coûts additionnels prévus pour la mineure/certificat en création littéraire associés à la création du cours LITT 4510 Projet de création (3 cr.).

Comme l'Annexe A (voir pièce jointe) le précise, ces coûts seront minimes puisqu'ils concernent l'encadrement d'étudiantes ou d'étudiants dans le cadre d'un projet dirigé. Cet encadrement est rétribué à 0,25 crédit comptabilisé dans une banque qu'une professeure ou un professeur pourra ultérieurement inscrire à sa charge de travail.

Mentionnons de plus que le cours créé fait partie d'un projet plus vaste de modifications de la banque de cours de LITT effectuées dans le cadre du chantier sur l'architecture des programmes de la Faculté et visant non seulement à créer un cheminement avec distinction en remplacement des programmes de spécialisation, mais également à revoir la banque de cours associés à un programme. Dans le cadre de cet exercice, l'UARD a certes créé 11 cours, dont celui-ci, mais elle en a aboli un nombre équivalent.

Dans ce contexte, et dans l'esprit d'une offre de cours qui est cyclée sur deux ou parfois trois ans, nous estimons que le coût de la création de ce cours sera très facilement absorbé par l'unité académique et la faculté.

Sociolinguistique → Enfin, vous trouverez également, en pièces jointes, les trois CPR 10 associés aux deux projets de création de mineures/certificats en création littéraire et en sociolinguistique et au projet de modification de la mineure en études françaises. Les modifications concernent le point 1.5 identifiant les lieux où sont offertes ces mineures et certificats qui est, à la demande du CPR, laissée vide.

18, Avenue Antonine Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 8E9 Canada

506.858.4183 (Taillon) / 506.858.4018 (Arts)
jean-francois.thibault@umoncton.ca
<http://www.umoncton.ca/umcm-fass/>

En vous remerciant de l'attention que vous porterez au contexte dans lequel cette recommandation négative est faite, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-recteur, l'expression de mes sentiments distingués.



Jean-François Thibault, Ph. D.

p-j. **Annexe A de la mineure en création littéraire**
Trois CPR 10 – études françaises/création littéraire/sociolinguistique
cc. **Lynne Castonguay, secrétaire générale, Université de Moncton**
Matthieu LeBlanc, vice-doyen, Faculté des arts et des sciences sociales
David Décatie, directeur, Département d'études françaises

22A/17-18



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT
ET À LA RECHERCHE

23 MAI 2018

Faculté des arts et des sciences sociales

UNIVERSITÉ DE MONCTON

Bureau du vice-doyen

Le 16 mai 2018

Monsieur André Samson
Président
Comité des programmes
Université de Moncton



**Objet : Suivi au Comité des programmes (CPR180419) -
Création de la mineure/du certificat en sociolinguistique**

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint les modifications exigées par les membres du Comité des programmes à leur réunion du 19 avril 2018.

Comme l'explique le directeur du Département d'études françaises, M. Maurice Raymond, dans la lettre ci-jointe (cf. 3^e paragraphe), le cours LING3940 (*Sociolinguistique*) sera ajouté à la liste des cours obligatoires, laquelle sera portée à 9 crédits. Le nombre de crédits de la liste de cours à option sera modifiée en conséquence.

Vous trouverez également ci-joint une lettre du directeur du développement académique de la Formation continue, M. Dany Benoit, dans laquelle la Formation continue donne son aval au projet. Il est à noter que la très grande majorité des modifications mineures proposées par la Formation continue au moment où les membres du Conseil académique ont examiné le projet (janvier 2018) avaient déjà été corrigées dans le projet final. Nous avons notamment retenu la suggestion d'ajouter le cours LING3940 (*Sociolinguistique*) à la liste des cours obligatoires. Vous trouverez également ci-joint les Annexes A et B dûment remplis.

Enfin, les modifications au projet de création initial ont été recommandées par l'UARD du secteur linguistique, puis par les membres du Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales à leur réunion ordinaire du 10 mai 2018.

Vous remerciant de soumettre la présente demande à l'attention des membres du Comité des programmes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Le vice-doyen de la Faculté des
arts et des sciences sociales,



Matthieu LeBlanc

- p. j. Lettre de M. Maurice Raymond, directeur, Département d'études françaises (cf.
4^e paragraphe)
Lettre de M. Dany Benoit, directeur du développement académique, Formation
continue
Formulaires afférents : CPR-1, CPR-2, CPR-10, CPR-11, Annexes A et B



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Département d'études françaises
Faculté des arts des sciences sociales
Université de Moncton

Le 2 mai 2018

OBJET : Modifications : Mineure en linguistique et littérature, Mineure/Certificat en création littéraire et Mineure/Certificat en sociolinguistique

Monsieur Matthieu LeBlanc, Vice-doyen
Faculté des arts et des sciences sociales

Monsieur le Vice-doyen,

Suite aux dernières remarques du Comité des programmes, vous trouverez ci-joint les formulaires présentant les principaux changements qui ont été apportés à nos trois mineures, soit la Mineure en linguistique et littérature, la Mineure/Certificat en sociolinguistique et la Mineure/Certificat en création littéraire. Ces modifications ont été adoptées en UARD (UARD de linguistique et UARD de littérature) par l'entremise d'une consultation électronique (26 avril-2 mai 2018).

Pour ce qui concerne d'abord la Mineure en linguistique et littérature, dans les 18 crédits des « Cours à option », l'étudiante ou l'étudiant devra suivre « au moins 6 crédits de cours LING et 6 crédits de cours LITT ».

Pour ce qui concerne ensuite la Mineure en sociolinguistique, le cours LING3940 Sociolinguistique, passera de la liste des « Cours à option » à celle des « Cours obligatoires ». Conséquemment, les « Cours obligatoires » passeront de 6 crédits à 9 crédits et les « Cours à option » de 18 crédits à 15 crédits (dont au moins 6 crédits – plutôt que 9 crédits – de niveau 3000 ou 4000).

Pour ce qui concerne finalement la Mineure en création littéraire, le cours LITT4500 Projet de recherche (6 crédits) sera remplacé par un nouveau cours (de 3 crédits), soit LITT4510 Projet de création (cf. pièce jointe : CPR4 LITT4510). Par conséquent, les « Cours obligatoires » passeront de 15 crédits à 12 crédits et les « Cours à option », de 9 crédits à 12 crédits.

Cordialement,

Maurice Raymond, directeur par intérim
Département d'études françaises

18, avenue Antonine-Maillet
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9 CANADA



Le 12 avril 2018

Monsieur Jean-François Thibault
Doyen
Faculté des arts et des sciences sociales
Université de Moncton

Objet : Projet de création d'une Mineure / Certificat en sociolinguistique

Monsieur,

Le Conseil académique de la Formation continue se réunissait le 16 mars 2018 afin d'évaluer le projet de création d'une Mineure / Certificat en sociolinguistique. À sa réunion du 31 janvier 2018, les membres du Conseil académique de la Formation continue souhaitaient avoir la documentation complète du projet incluant les documents de création de nouveaux cours et de modification de cours existants qui se retrouvent dans le programme proposé.

Suite à une seconde analyse du projet avec la documentation additionnelle fournie par le vice-doyen, Matthieu LeBlanc, un certain nombre d'inconsistances et d'erreurs ont été remarquées dans les documents. Afin de faciliter la correction des documents, vous trouverez, en pièce jointe à cette lettre, un extrait du compte rendu de la réunion du 16 mars 2018 qui énumère une liste des erreurs et des corrections à apporter aux documents. Toutefois, une révision complète des documents est conseillée avant de les faire suivre aux prochaines instances d'approbation. Lors de la réunion, le Conseil académique de la Formation continue a adopté à l'unanimité les propositions suivantes :

Proposition 4 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande la création des cours associés au programme de Certificat en sociolinguistique moyennant les changements et les corrections identifiés lors de la rencontre du 16 mars 2018 :

- LING2700 - Politiques linguistiques
- LING2962 - Enquêtes de terrain
- LING3000 - Écologie des langues
- LING3100 - Langue et colonialisme
- LING3200 - Langues et médias
- LING4100 - Anthropologie linguistique
- LING4400 - Langues & cultures autochtones

Proposition 5 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande la modification des cours associés au programme de Certificat en sociolinguistique moyennant les changements et les corrections identifiés lors de la rencontre du 16 mars 2018 :

- LING1811 - Politiques linguistiques
- LING2832 - Du fr. de Molière aux textos
- LING2943 - Le fr. dans l'espace francophone
- LING2950 - Langue et société
- LING3940 - Sociolinguistique
- LING3952 - Analyse des conversations
- LING3972 - Bilinguisme et société
- LING4050 - Thèmes en linguistiques
- LING4300 - Mythes & savoirs sur la langue

Proposition 6 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande la création du Certificat en sociolinguistique moyennant les changements et les corrections identifiés lors de la rencontre du 16 mars 2018.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.



Dany Benoit
Secrétaire du Conseil académique de la Formation continue
et Directeur du développement académique

- c. c. M. André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
M. Jean-Jacques Doucet, directeur général de la Formation continue
M. Matthieu LeBlanc, vice-doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales

Annexe – Extrait de la réunion du 16 mars 2018 du Conseil académique de la Formation continue

Création d'une Mineure / Certificat en sociolinguistique

Tout comme le projet de création du Certificat en création littéraire, des documents additionnels ont été fournis par la Faculté des arts et des sciences sociales pour le projet de création du Certificat en sociolinguistique. Les membres du Conseil académique ont noté plusieurs inconsistances et erreurs dans les documents CPR. Parmi les erreurs et les corrections à apporter, notons :

Commentaires associés aux documents « CPR-4 – Sommaire d'un nouveau cours » et « CPR-5 – Modification d'un cours existant »

- Les heures de classe ne sont pas indiquées dans tous les documents CPR-4 et CPR-5.
- Les destinataires ne sont pas indiqués dans tous les documents CPR-4 et CPR-5.
- Changer la date d'entrée en vigueur de juillet 2018 à une date ultérieure dans tous les CPR-4 et CPR-5.
- Pour l'ensemble des CPR-4, ajouter « Vidéoconférence » et « Autre (préciser) : Cours en ligne » dans la « Méthode de prestation ».

Commentaires généraux associés aux autres documents CPR

- La présentation du profil du programme qui se retrouve aux pages 3, 4, 6 et 8 est inconstante. L'ordre des cours est différent d'une présentation à une autre. Certains cours ne se retrouvent pas dans l'une ou l'autre des listes et certains cours modifiés ou créés ne sont pas indiqués correctement en gras (soit le sigle, soit le titre ou les deux).
- Analyser les objectifs des cours de troisième et quatrième années afin d'avoir un niveau de complexité correspondant. Certains objectifs sont jugés de niveau simple et se retrouveraient normalement dans un cours de première ou deuxième année.
- Une révision linguistique complète des documents CPR est nécessaire (plusieurs erreurs ont été remarquées par les membres).
- Vérifier la féminisation du texte.
- Dans le CPR-10, ajouter l'information nécessaire pour le « Diplôme accordé », la « Durée du programme », le « Lieu où est offert le programme » et la « Date d'entrée en vigueur ».

Finalement, les membres du Conseil académique se questionnent sur la structure du programme qui présente seulement 2 cours obligatoires, mais avec 14 cours optionnels. De plus, le cours qui semble le plus en lien direct avec le programme, soit « LING3940 - Sociolinguistique », est un cours optionnel dans le programme. Malgré qu'ils sont prêts à faire des recommandations pour faire avancer le projet, ils ont fortement recommandé d'ajouter une justification pour expliquer la structure du programme avec seulement deux cours obligatoires.

(À noter qu'une vérification complète des documents est fortement suggérée avant de poursuivre le processus d'approbation.)

Proposition 4 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande la création des cours associés au programme de Certificat en sociolinguistique moyennant les changements et les corrections identifiés lors de la rencontre du 16 mars 2018 :

- LING2700 - Politiques linguistiques
- LING2962 - Enquêtes de terrain
- LING3000 - Écologie des langues
- LING3100 - Langue et colonialisme
- LING3200 - Langues et médias
- LING4100 - Anthropologie linguistique
- LING4400 - Langues & cultures autochtones

Proposé par : Gabriel LaPlante

Appuyé par : Stéphanie Léger

Adopté à l'unanimité par les membres votants.

Proposition 5 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande la modification des cours associés au programme de Certificat en sociolinguistique moyennant les changements et les corrections identifiés lors de la rencontre du 16 mars 2018 :

- LING1811 - Politiques linguistiques
- LING2832 - Du fr. de Molière aux textos
- LING2943 - Le fr. dans l'espace francophone
- LING2950 - Langue et société
- LING3940 - Sociolinguistique
- LING3952 - Analyse des conversations
- LING3972 - Bilinguisme et société
- LING4050 - Thèmes en linguistiques
- LING4300 - Mythes & savoirs sur la langue

Proposé par : Cynthia Potvin

Appuyé par : Gabriel LaPlante

Adopté à l'unanimité par les membres votants.

Proposition 6 : Que le Conseil académique de la Formation continue recommande la création du Certificat en sociolinguistique moyennant les changements et les corrections identifiés lors de la rencontre du 16 mars 2018.

Proposé par : Cynthia Potvin

Appuyé par : Gabriel LaPlante

Adopté à l'unanimité par les membres votants.

L'ÉNONCÉ DE PROGRAMME
DOCUMENT-CADRE POUR LA RECONFIGURATION D'UN PROGRAMME DE MINEURE
(24 crédits)

1. Identification du programme

- 1.1 Faculté : Arts et sciences sociales
- 1.2 Unité(s) responsable(s) du programme : Faculté des arts et des sciences sociales
- 1.3 Titre du programme : Mineure / Certificat en sociolinguistique
- 1.4 Date d'entrée en vigueur : 1^{er} juillet 2019

2. Description générale du programme reconfiguré

Cette partie de l'Énoncé de programme inclut : une brève description des objectifs du programme, des stratégies pédagogiques mises en œuvre et des résultats attendus pour les étudiantes et étudiants.

- 2.1 Description des objectifs du programme (par ex. : *Ce programme vise à* etc.). Cette partie comprend aussi une explication des débouchés.

Le programme de mineure / certificat¹ en sociolinguistique vise à regrouper en une seule structure des cours qui traitent des phénomènes langagiers et linguistiques à partir d'une perspective sociale et qui rendent compte des multiples et complexes intersections entre langue et société. La sociolinguistique constitue une force du corps professoral du secteur linguistique de l'Université de Moncton, tant au niveau de ces champs de spécialisation que de ses intérêts de recherche. Il s'agit de consolider cette force en la rendant plus visible et dynamique au niveau de l'enseignement tout en favorisant l'un des axes prioritaires de la Faculté et de l'Université, à savoir les études acadiennes et minoritaires, pour lequel la sociolinguistique constitue un pôle de rayonnement.

Les programmes actuels qui mobilisent des cours du secteur linguistique comptent déjà un nombre important de cours qui s'inscrivent en sociolinguistique : 9 sur un total de 25. Or, aucun programme n'existe afin de reconnaître cette formation auprès de diverses instances, que ce soit pour l'obtention de postes sur le marché du travail ou pour l'admission à un programme de cycles supérieurs. La création de cette mineure spécialisée répond ainsi à une demande de formation de la part des étudiantes et étudiants. De plus, le bilan de la banque de cours actuelle accompli dans le cadre de la révision des programmes, soit l'abolition de la spécialisation en sciences du langage et la création d'une majeure en linguistique et littérature, nous a permis d'identifier i) des cours à abolir, ii) des mises à jour et des modifications nécessaires aux cours existants et iii) des manques à combler par la création de nouveaux cours. Parmi les 8 nouveaux cours proposés, 7 adoptent une perspective sociolinguistique.

Pour les nouveaux cours, leur création est présentement soumise au processus interne. À noter que ces nouveaux cours sont également intégrés au profil linguistique de la majeure en linguistique et littérature. Ainsi, leur enseignement ne dépend pas d'une mineure en sociolinguistique.

En ce qui a trait à la pertinence du programme, on peut rappeler que l'Acadie constitue un laboratoire vivant pour l'étude des pratiques et de la variation linguistiques. Les étudiantes et étudiants, provenant de différentes régions de l'Acadie et de la francophonie tant canadienne qu'internationale, entament leurs études avec un riche vécu sociolinguistique (ex. expériences de discrimination et de domination linguistiques, intériorisation de stéréotypes et préjugés sur la langue, rapports de pouvoir en milieu bilingue, etc.) mais ont plus rarement les outils conceptuels pour le mettre en mots, le comprendre et l'analyser. De plus, les contextes politiques canadiens et néo-brunswickois officiellement bilingues fournissent un cadre politique dans lequel la langue est à la base de l'identification et de la catégorisation des citoyens. La mineure en sociolinguistique a pour objectifs :

- 1) de procurer aux étudiantes et étudiants les connaissances scientifiques nécessaires pour appréhender ces réalités : notions théoriques, concepts et méthodes;
- 2) de les doter de compétences pour agir sur celles-ci; outils d'analyse, recul critique, sensibilisation citoyenne.

Ce programme vise à élargir le recrutement et à contribuer à la rétention d'étudiantes et étudiants issus de diverses disciplines des sciences humaines et sociales. Puisqu'elle part d'enjeux concrets sur la langue et la société de tous les jours, la sociolinguistique constitue une voie d'entrée plus accessible vers les sciences du langage. Il est attendu que l'attractivité de cette mineure ait un impact positif sur les autres programmes en linguistique. De plus, en fédérant dans un même programme des cours en sociolinguistique, la mineure facilite la formation d'étudiantes et d'étudiants capables d'agir en tant qu'assistants compétents pour des projets de recherche des professeurs du secteur, tout en aiguillant ces mêmes étudiants vers la maîtrise en leur donnant goût à la recherche (i.e. recrutement pour programmes de cycles supérieurs du Département).

¹ Dans ce document, toute mention subséquente à la mineure inclut le certificat.

Enfin, ce programme ouvre de nouvelles options pour les étudiants qui souhaitent faire un pont entre les sciences humaines et sociales : la mineure en sociolinguistique se combine bien avec plusieurs majeures de la FASS (ex. sociologie, science politique, histoire). Il s'agit d'une mineure particulièrement pertinente pour former des travailleuses et travailleurs qualifiés pour le marché de l'emploi acadien et plus largement canadien. À titre d'exemple, en raison de l'importance des enjeux de langues dans leur pratique professionnelle, les étudiants en éducation, en travail social, en info-com et en psychologie seront sûrement interpellés par cette mineure.

Il va de soi que les étudiantes et étudiants inscrits à la majeure en linguistique et littérature (profil « linguistique » ou profil « mixte ») ne pourront pas s'inscrire à cette mineure du fait qu'il risque d'y avoir trop de recouvrements. En revanche, le profil « littérature » de la majeure en linguistique et littérature est compatible avec la mineure en sociolinguistique.

2.2 Description des stratégies pédagogiques pour atteindre les objectifs (cours magistraux, stages, séminaires, etc.).

Les cours de la mineure mettent à profit une panoplie de stratégies pédagogiques et d'outils didactiques : cours magistraux, discussions et débats, biographies langagières, constitution et analyse de corpus, matériel audiovisuel, enquêtes de terrain (entretiens, observations), exposés oraux, travaux de recherche, lecture d'articles scientifiques, apprentissage expérientiel, etc. Les cours sont dispensés par l'ensemble des professeurs du secteur, ce qui garantit une diversité d'approches dans leurs modalités de prestation. En effet, les 4 membres réguliers du secteur s'inscrivent dans des perspectives sociolinguistiques différentes : approche variationniste, approche interculturelle, analyse critique de discours, ethnographie, etc.

Les étudiantes et étudiants suivant les cours de la mineure pourront également bénéficier de présentations de la part de conférenciers et d'étudiants aux cycles supérieurs du Département ainsi que des activités du Centre de recherche en linguistique appliquée (conférences publiques, journée de réflexion et d'étude, table-ronde).

Qui plus est, plusieurs cours ont une importante composante pratique et/ou de terrain. À titre d'exemple, le cours LING3972 *Bilinguisme et société* donne à analyser des extraits de discours de journaux s'opposant au bilinguisme et à la dualité linguistique de manière à démystifier leurs arguments. Il prévoit également que les étudiantes et étudiants se rendent dans les commerces de la région afin d'observer les langues d'affichage et de service, de manière à prendre conscience de l'asymétrie linguistique qui sous-tend le bilinguisme.

2.3 Résultats attendus pour les étudiantes et étudiants. Ces résultats sont généralement définis en fonction des connaissances et des compétences acquises par les diplômées et diplômés (p. ex. : *À la fin du programme, les diplômées et diplômés seront en mesure de* etc.).

Il est attendu que la mineure en sociolinguistique outille les étudiantes et étudiants pour mieux comprendre le rôle du langage et des langues dans le fonctionnement des sociétés d'aujourd'hui. La mineure aura pour résultat de former des citoyennes et citoyens au fait de la discrimination linguistique et des mécanismes de pouvoir imbriqués dans les choix de langue et les pratiques linguistiques, notamment en ce qui a trait à la valeur des langues sur le marché du travail, enjeu d'importance pour les futurs professionnels que sont les étudiantes et étudiants.

À la fin du programme, les diplômées et diplômés :

- Pourront participer en tant que citoyens éclairés aux débats linguistiques au sein de la société et prendre position de façon critique sur les enjeux de qualité de la langue, mélange de langues, bilinguisme, etc.
- Auront acquis des connaissances sur l'état et l'avenir du français en Acadie, au Canada et ailleurs dans le monde de façon à les intégrer dans leurs rapports sociaux au sein de la famille, les réseaux sociaux et le milieu de travail.
- Auront développé les compétences pour combattre les stéréotypes et préjugés linguistiques de manière à créer une société plus juste et égalitaire pour les futures générations.
- Auront saisi les enjeux et la pertinence d'établir des lois et politiques linguistiques en milieu bilingue et minoritaire.

3. La formation fondamentale

Cette partie de l'Énoncé de programme constitue la justification de la formation fondamentale reconfigurée et inclut : les limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études, les liens entre la discipline principale et les disciplines connexes et les cours exigés.

- 3.1 Limites de la formation fondamentale dans le cadre de la discipline ou du champ d'études en lien avec les objectifs de la formation fondamentale et les stratégies utilisées pour les atteindre.

La formation fondamentale se décline en trois cours obligatoires : LING1811 *Éléments de linguistique*, LING2950 *Langue et société* et LING 3940 *Sociolinguistique*. Il s'agit ainsi de s'assurer que les étudiantes et étudiants aient une formation de base cohérente. D'une part, LING1811 est un cours de description linguistique (phonétique, morphologie, syntaxe, sémantique) qui a été jugé nécessaire pour que les étudiantes et étudiants acquièrent les méthodes et procédures utilisées dans l'analyse scientifique de la langue. D'autre part, le cours LING2950 *Langue et société* constitue une initiation aux enjeux de langue et société et à la sociolinguistique qui sert de tremplin aux cours à option de la mineure LING3940 *Sociolinguistique*, pour sa part, est un cours fondamental à la formation théorique en sociolinguistique, puisqu'il présente l'histoire de la discipline ainsi que ses grands courants.

Puisqu'il s'agit d'une mineure ciblée dans un champ d'études, seuls des cours LING ont été inclus dans la liste. En revanche, en tant que discipline hybride, la sociolinguistique est par définition interdisciplinaire. Plusieurs cours mettent ainsi à profit des approches et des notions tirées de la sociologie, de l'anthropologie, de la science politique et de l'histoire, pour ne nommer que ceux-là.

- 3.2 Liste des cours exigés : sigle, titre, objectifs et description des cours; statut des cours (obligatoire ou à option). (Faire accompagner du formulaire approprié.)

Cours obligatoires (9 crédits)

LING1811	Éléments de linguistique	3
LING2950	Langue et société	3
LING3940	Sociolinguistique	3

Cours à option (choisir 15 crédits parmi la liste suivante, dont au moins 6 crédits de niveau 3000-4000)

LING2700	Politiques linguistiques	3
LING2842	Du fr. de Molière aux textos	3
LING2943	Le fr. dans l'espace franco.	3
LING2962	Enquêtes de terrain	3
LING3000	Écologie des langues	3
LING3100	Langue et colonialisme	3
LING3200	Langues et médias	3
LING3955	Analyse des conversations	3
LING3975	Bilinguisme et société	3
LING4055	Thèmes en linguistique*	3
LING4100	Anthropologie linguistique	3
LING4350	Mythes & savoirs sur la langue	3
LING4400	Langues & cultures autochtones	3

* sous réserve d'approbation selon la thématique

4. Dérogation

Toute demande de dérogation aux normes quantitatives et/ou qualitatives doit être circonstanciée et justifiée dans cette partie.

PROGRAMME DE MINEURE/CERTIFICAT EN SOCIOLINGUISTIQUE
ANNEXE A : FRÉQUENTATION ÉTUDIANTE PRÉVUE ET RÉPERCUSSIONS SUR LES RESSOURCES

Tableau 1 : Fréquentation étudiante prévue

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Inscriptions totales	2	3	3	5	7
Nouvelles admissions		1	1	2	4
Nombre de diplômées et diplômés prévus	-	-	-	2	4

Tableau 2 : Revenus additionnels prévus pour le programme

	Première année	Deuxième année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année
Budget alloué ou réallocation de budget	-	-	-	-	-
Dons et subventions	-	-	-	-	-
Droits de scolarité	-	-	-	-	-
Subventions de la CESPМ	-	-	-	-	-
Revenus totaux	-	-	-	-	-

Tableau 3 : Coûts additionnels prévus pour le programme

	Première année		Deuxième année		Troisième année		Quatrième année		Cinquième année	
	# ÉTP ¹	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars	# ÉTP	Dollars
Salaires										
Corps Professoral	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assistance à l'enseignement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel de soutien	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres coûts										
Matériel et services	0		0		0		0		0	
Équipement	0		0		0		0		0	
Bibliothèque	0		0		0		0		0	
Ressources en informatique	0		0		0		0		0	
Coûts totaux	0		0		0		0		0	

Solde annuel	0	0	0	0	0
Solde cumulatif	0	0	0	0	0

¹ Équivalents temps plein

**ANNEXE B : TABLEAUX DESCRIPTIFS DE L'ÉVOLUTION DE L'UNITÉ ACADÉMIQUE¹
PROPOSANT UN NOUVEAU PROGRAMME**

Département /École :	Département d'études françaises
Faculté :	Arts et sciences sociales

Tableau 1 : Population étudiante

Nom du programme : **BA-BÉD – majeure en études françaises**

	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16	Année 16-17	Année 17-18
Inscriptions temps plein	26	26	26	28	19	12	9	11	12	11
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions	9	10	12	9	5	3	3	3	3	8
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(Un tableau doit être complété pour chacun des programmes offerts par l'unité académique qui propose le nouveau programme)

Nom du programme : **Spécialisation en sciences du langage**

	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16	Année 16-17	Année 17-18
Inscriptions temps plein	11	18	12	16	13	8	6	7	13	14
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions	4	8	3	9	4	1	2	4	7	1
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis	2	7	4	5	2	5	2	1	2	4

Nom du programme : **Spécialisation en études littéraires**

	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16	Année 16-17	Année 17-18
Inscriptions temps plein	4	4	6	5	7	6	9	5	5	5
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions	2	1	3	0	2	2	4	2	1	1
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis	0	0	1	2	3	0	2	0	2	2

¹ Par unité académique, il faut entendre un département, une école, une autre instance correspondante, ou un regroupement de départements, d'écoles et/ou d'instances correspondantes.

Nom du programme : Majeure en études françaises

	Année 08-09	Année 09-10	Année 10-11	Année 11-12	Année 12-13	Année 13-14	Année 14-15	Année 15-16	Année 16-17	Année 17-18
Inscriptions temps plein	15	6	13	11	10	8	6	5	6	8
Inscriptions temps partiel										
Nouvelles admissions	4	0	6	6	2	2	3	3	1	3
% N.-B.										
% Canada (excepté N.-B.)										
% international										
Nombre de diplômés émis	7	2	3	3	7	2	3	0	1	1

Tableau 2 : Ressources humaines

a) Corps professoral :

Nom	Statut (régulier / contractuel / temps partiel / associé / autre)	Rang	Date d'embauche (poste régulier seulement)	Champs de spécialisation
Laurence Arrighi	Régulier	Agrégée	2011	Linguistique acadienne
David Décarie	Régulier	Agrégé	2004	Littérature française au 20 ^e siècle.
Benoit Doyon- Gosselin	Régulier	Agrégé	2014	Littérature acadienne
Hélène Destrempe	Régulier	Titulaire	2006	Littérature québécoise
Janine Gallant	Régulier	Titulaire	1997	Littérature française et littérature universelle
Karine Gauvin	Régulier	Agrégée	2005	Linguistique
Sylvia Kasparian	Régulier	Titulaire	1994	Linguistique et sociolinguistique
Jean Morency	Régulier	Titulaire	1996	Littérature québécoise
Maurice Raymond	Régulier	Agrégé		Littérature
Isabelle Violette	Régulier	Adjointe	2015	Sociolinguistique

(Le tableau peut être allongé au besoin)

b) Autres ressources humaines pertinentes :

Nom	Catégorie	Date d'embauche

(Le tableau peut être allongé au besoin)

ANNEXE B (SUITE)

Tableau 3 : Banque de cours offerts par l'unité académique

Sigle	Titre	Cr	Fréquence de prestation	Inscriptions (5 dernières années)					Crédits-étudiants ² (5 dernières années)				
				2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	xx-xx	xx-xx	xx-xx	xx-xx	
LITT1180	La littérature française I	3	Aux 2 ans	40	40		33						
LITT1404	Le texte romanesque	3	1 fois/année	43	39	39	33	37					
LITT2154	Roman français au 19 ^e siècle	3	Aux 2 ans	8		11							
LITT2190	La littérature française II	3	Aux 2 ans		39	32							
LITT2403	Le texte poétique	3	1 fois/année	27	37	14	27	22					
LITT2670	La littérature jeunesse	3	Aux 2 ans			31		17					
LITT2671	Littérature orale : les genres	3											
LITT2672	Ethnologie de l'Amérique fr.	3		21									
LITT2701	Littérature et société	3	1 fois/année	16	22	11	32	27					
LITT2800	Litt. francophones du monde	3	Aux 2 ans			12		13					
LITT2810	Thèmes littéraires I	3	Aux 2 ans			19		24					
LITT2820	Histoire de la litt. du Québec	3	1 fois/année			9	5	8					
LITT2830	Histoire de la litt. acadienne	3	1 fois/année		18	17	29						
LITT2900	Théorie et histoire du cinéma	3		41									
LITT3000	Roman policier	3	Aux 2 ans					14					
LITT3130	Litt. française du 17 ^e siècle	3	Aux 3 ans	12			30						
LITT3153	Poésie française au 19 ^e siècle	3	Aux 3 ans	12		3		7					
LITT3163	Poésie française au 20 ^e siècle	3	Aux 3 ans	5									
LITT3164	Roman français au 20 ^e siècle	3	Aux 3 ans		12		7	7					
LITT3206	Essai québécois	3	Aux 3 ans	13			6						
LITT3300	Litt. des femmes en Acadie	3	Aux 3 ans					17					
LITT3383	Poésie acadienne	3	Aux 2 ans			2		4					
LITT3385	Roman acadien	3	Aux 3 ans	4		32							
LITT3386	Essai acadien	3	Aux 3 ans	6		27							
LITT3387	Théâtre acadien	3	Aux 2 ans		28		20						
LITT3425	Le siècle des Lumières	3	Aux 3 ans			6							

² Excluant les crédits attribués aux thèses, mémoires, tutorats et lectures dirigées.

LITT3674	La chanson traditionnelle	3																	
LITT3702	Littérature universelle	3	Aux 2 ans	14		9		23											
LITT3790	Atelier de création (poésie)	3	Aux 2 ans	13		12	16	16											
LITT3971	Atelier de création (récits)	3	Aux 3 ans			11													
LITT3800	Thèmes littéraires II	3	Aux 2 ans				11	5											
LITT3810	La litt. au niveau secondaire	3	Aux 2 ans			8		10											
LITT3820	Méthodologie et théories litt.	3	Aux 2 ans			3	5	2											
LITT3830	Litt. francophones du Canada	3	Aux 2 ans			7		21	17										
LITT3840	Poésie québécoise	3	Aux 3 ans			5													
LITT3850	Roman québécois avant 1960	3	Aux 2 ans			11													
LITT4000	Roman québécois depuis 60	3	Aux 3 ans			6													
LITT4110	Litt. française du Moyen Âge	3	Aux 3 ans																
LITT4120	Litt. française du 16 ^e siècle	3	Aux 3 ans																
LITT4140	Litt. française du 18 ^e siècle	3	Aux 3 ans			3													
LITT4165	Théâtre français moderne	3	Aux 2 ans			13		6											
LITT4205	Théâtre québécois	3	Aux 3 ans			7		11											
LITT4400	Théorie littéraire	3	Aux 2 ans			4	4	2											
LITT4452	Projet de recherche	3	Aux 2 ans			2	2	2											
LITT4672	Oralité et écriture	3	Aux 3 ans				4												
LITT4750	Pratique de la critique	3																	
LITT4900	Littérature et cinéma	3	Aux 3 ans	20	15														

(Allonger le tableau au besoin)

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'UN NOUVEAU PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales le novembre 2017

Département : Études françaises

Nom du programme : Mineure / Certificat en sociolinguistique

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

FORMATION FONDAMENTALE 24 CR

COURS DE LA DISCIPLINE PRINCIPALE 24 CR

Obligatoires 9 cr.

LING1811 Éléments de linguistique 3

LING2950 Langue et société 3

LING3940 Sociolinguistique 3

Cours à option 15 cr.

Choisir 15 crédits parmi les cours suivants, dont 6 cr. de niveau 3000-4000

LING2700 **Politiques linguistiques** 3

LING2842 **Du fr. de Molière aux textos** 3

LING2943 Le fr. dans l'espace franco. 3

LING2962 **Enquêtes de terrain** 3

LING3000 **Écologie des langues** 3

LING3100 **Langue et colonialisme** 3

LING3200 **Langues et médias** 3

LING3955 **Analyse des conversations** 3

LING3975 **Bilinguisme et société** 3

LING4055 **Thèmes en linguistique*** 3

LING4100 **Anthropologie linguistique** 3

LING4350 **Mythes & savoirs sur la langue** 3

LING4400 **Langues & cultures autochtones** 3

* sous réserve d'approbation selon la thématique

**INFORMATIONS NÉCESSAIRES POUR LA MISE À JOUR
DU RÉPERTOIRE POUR LES PROGRAMMES EN VIGUEUR
À COMPTER DE SEPTEMBRE 2010
(NOUVEAU RÉGIME PÉDAGOGIQUE)**

- Proposition d'un nouveau programme
- Modification d'un programme

1. Identification du programme

1.1 Titre du programme

Mineure / Certificat en sociolinguistique

1.2 Unité responsable

Faculté des arts et des sciences sociales

1.3 Diplôme accordé

Aucun (pour la mineure)
Cert. Sociolinguistique

1.4 Durée du programme

1.5 Lieux où est offert le programme

1.6 Date d'entrée en vigueur

Juillet 2019

2. Description du programme

2.1 Objectifs du programme (synthèse en 75 mots ou moins)

Ce programme vise à regrouper des cours qui traitent des phénomènes langagiers et linguistiques à partir d'une perspective sociale et qui rendent compte des multiples et complexes intersections entre langue et société. Cette mineure a pour objectifs :

- 1) de procurer aux étudiantes et étudiants les connaissances scientifiques nécessaires pour appréhender ces réalités : notions théoriques, concepts et méthodes;
- 2) de les doter de compétences pour agir sur celles-ci; outils d'analyse, recul critique, sensibilisation citoyenne.

2.2 Stratégies d'apprentissage (synthèse en 100 mots ou moins)

Les cours de la mineure mettent à profit une panoplie de stratégies pédagogiques et d'outils didactiques : cours magistraux, discussions et débats, biographies langagières, constitution et analyse de corpus, matériel audio-visuel, enquêtes de terrain (entretiens, observations), exposés oraux, travaux de recherche, lecture d'articles scientifiques, apprentissage expérientiel, etc.

Les étudiants suivant les cours de la mineure pourront également bénéficier de présentations de la part de conférenciers et d'étudiants aux cycles supérieurs du Département ainsi que des activités du Centre de recherche en linguistique appliquée (conférences publiques, journée de réflexion et d'étude, table-ronde).

3. Compléter les formulaires suivants, le cas échéant:

- CPR-1 Énoncé de programme
- CPR-1a Énoncé de programme (pour mineure seulement)
- CPR-2 Proposition de modification d'un programme
- CPR-3 Proposition d'un nouveau programme
- CPR-4 Sommaire d'un nouveau cours
- CPR-5 Modification d'un cours existant
- CPR-6 Abolition d'un cours
- CPR-7 Modification majeure de la banque de cours d'une discipline
- CPR-8 Modification à la banque de cours des objectifs de formation générale (OFG)
- CPR-10 Information nécessaires pour la mise à jour du Répertoire pour les programmes en vigueur à compter de septembre 2010 (Nouveau régime pédagogique)
- CPR-11 Feuille de route